Community Profile 1996

Halifax, Nova Scotia

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

101-07108/

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 5
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 7

COURTS PROFILE 7
Adult Courts 7
Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 9
Youth Courts 9
Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 10
Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 11

CORRECTIONS PROFILE 11
Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 12
Provincial/Territorial Adult Corrections 13
Youth Corrections 14
Federal Custodial Services 14
Federal Community Supervision Services 15
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 15
Community-Based Federal Reintegration Activities 16

SUMMARY 17

HALIFAX, NOVA SCOTIA

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Halifax. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Halifax CMA includes the urban areas of Halifax, Terence Bay, and Lake Echo. The following ten census subdivisions make up the Halifax CMA: Halifax; Halifax Subdivisions A, B, C, D, and E; Cole Harbour 30; Dartmouth; Bedford; and Shubenacadie 13.[3]

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Halifax showed steady growth, reaching 332,520 by 1996, an increase of 12,020 or 3.8% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased while the crime rate decreased from 13,053 offences to 9,709 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 8.4% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 10.3% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population and corresponding decline in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 could alone account for the lower crime rate in 1996 (see Table 3).

---

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science,* Vol. 59, No.1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Halifax, NS[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	52,225	16.3	53,630	16.1	↑2.7
12-17	23,960	7.5	24,855	7.5	↑3.7
18-24	37,140	11.6	33,310	10.0	↓10.3
25-34	66,460	20.7	59,800	18.0	↓10.0
35-44	53,075	16.6	58,560	17.6	↑10.3
45-54	33,425	10.4	43,410	13.1	↑29.9
55+	54,210	16.9	58,955	17.7	↑8.8
Total*	320,500	100.0	332,520	100.0	↑3.8
Median Age**	31.9		34.2		↑7.2

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Halifax population.

- In 1996, Halifax had an unemployed population of 15,285 and an unemployment rate of 8.6%, whereas in 1991, the unemployed population was higher at 16,650 and the rate 9.2%.[8]

- In 1995, the average household income was $48,015. This was slightly below the 1990 average of $52,251. In 1995, the lower level income distribution was as follows:

    - 22.4% of families earned an income of less than $20,000;

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- 35.1% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 15.9% of census families were lone-parent families compared with 14% in 1991.[10]

- In 1996, 22,320 (6.8%) of Halifax's population belonged to a visible minority group, and these represented less than 1% of Canada's total visible minority population.[11]

- In 1996, 6,585 individuals (2%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that crime could have decreased slightly since 1991.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally, as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 within the Halifax CMA by the Halifax Regional Police Service, Lower Sackville RCMP rural, Dartmouth RCMP rural, and Halifax RCMP rural. In 1991, three police services reported in place of the Halifax Regional Police Service: Halifax, Dartmouth, and Bedford.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 33,673 total actual offences, a 21.1% decrease since 1991.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Halifax, Nova Scotia[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	9	7	6	6	0	0
ATTEMPTED MURDER	6	5	5	4	0	0
SEX OFFENCES	364	375	148	147	23	17
MAJOR ASSAULT	795	606	419	361	75	85
COMMON ASSAULT	2,224	2,701	402	733	107	136
ROBBERY	368	329	99	118	17	22
BREAK & ENTER	5,828	4,378	498	302	179	214
THEFT	16,937	12,782	2,187	1,513	910	661
TOTAL CRIMINAL CODE*	42,035	33,066	6,961	5,679	1,878	1,569
DRUG OFFENCES	575	556	273	374	17	48
TOTAL OFFENCES**	42,673	33,673	7,240	6,081	1,895	1,617

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 33,066. This represents a 21.3% decrease since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:

    - Homicide and related - 0.02%
    - Sex offences - 1.1%
    - Major assault - 1.8%
    - Common assault - 8%
    - Robbery - 1%
    - Break and enter - 13%
    - Theft - 38%
    - Drug offences – 1.7%

- In 1996, a total of 7,698 persons (6,081 adults and 1,617 youth) were charged with a criminal offence, down 15.7% from 1991 (9,135). For those two years, the breakdown is the same:

    - 79% were adults; and
    - 21% were young offenders.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Halifax, Nova Scotia[14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	3	2	↓33.3
ATTEMPTED MURDER	2	1	↓50.0
SEX OFFENCES	111	115	↑3.6
MAJOR ASSAULT	244	175	↓28.3
COMMON ASSAULT	680	779	↑14.6
ROBBERY	113	106	↓6.2
BREAK & ENTER	1,783	1,262	↓29.2
THEFT	4,922	3,685	↓25.1
TOTAL CRIMINAL CODE**	12,858	9,534	↓25.9
DRUG OFFENCES	176	160	↓9.1
TOTAL OFFENCES***	13,053	9,709	↓25.7

* Based on a 1991 population of 326,913 and a 1996 population of 346,813.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) changed significantly in Halifax between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) dropped by 25.6% within that time period.

- The rates for all major offence categories (with appreciable volume), except sex offences and common assault, showed a decrease. Theft, a high frequency incident, showed a significant decrease (25.1%) between 1991 and 1996.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts in this profile. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

The Department of Justice administers court services in Nova Scotia. The adult provincial criminal courts identified for the city of Halifax are in Halifax and Bedford. There are no circuit courts located within this region.

- In 1996/97, a total of 6,775 adult criminal court cases were heard in Halifax with 3,454 (51%) resulting in a guilty finding.

Of the adults convicted in 1996/97:

  - 754 (21.8%) were sentenced to a term of under two years (provincial prison);
  - 47 (1.4%) were sentenced to a term of two years or more (federal prison);
  - 2,653 (76.8%) received another kind of sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (1,081) involved a charge of theft, with 618 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 182 were sentenced to a prison term of under two years, 1 to a term of two years or more, and 435 received another kind of sentence (such as, probation, fine, restitution, other, or unknown).

Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Halifax, NS[15]

ADULT CRIMINAL COURTS	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	PRISON UNDER 2 YR	PRISON 2 YR OR MORE	OTHER SENT***
HOMICIDE & RELATED	10	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	10	0	0	0	0
SEX OFFENCES	127	26	11	4	11
MAJOR ASSAULT	348	117	50	4	63
COMMON ASSAULT	822	295	56	0	239
ROBBERY	77	35	15	18	2
BREAK & ENTER	225	98	52	7	39
THEFT	1,081	618	182	1	435
TOTAL CRIMINAL CODE*	5,852	2,768	714	38	2,016
DRUG OFFENCES	244	157	36	9	112
TOTAL OFFENCES**	6,775	3,454	754	47	2,653

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).
*** Prison sentences of unknown length are excluded from this table. Other sentence includes probation, fine, restitution, other, and sentence unknown.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17.

The Provincial Court has jurisdiction over cases involving 16 and 17 year old youth. The Family Court has jurisdiction over cases involving youth under the age of 16. The young offender court locations reported here are: Metro Halifax (Halifax City Court), and Dartmouth (Dartmouth Provincial Court), Halifax County (Halifax Provincial Court and Bedford Provincial Court).

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Adult Criminal Court Survey, Custom Data Run (1996/97), Statistics Canada. Data for 1991/92 are not available.

guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 1,308 cases were heard in Halifax, down 12.5% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction decreased as well, from 68.9% in 1991/92 to 64.7% in 1996/97.

Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Halifax, NS[16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	0	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	18	9	1	4	4
MAJOR ASSAULT	79	51	6	11	34
COMMON ASSAULT	91	58	0	6	52
ROBBERY	16	6	2	1	3
BREAK & ENTER	114	74	7	17	50
THEFT	394	286	5	40	241
TOTAL CRIMINAL CODE*	1,087	730	28	129	573
DRUG OFFENCES	15	10	0	2	8
TOTAL OFFENCES**	1,163	801	42	152	607

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Of the youth convicted in 1996/97:

- 18 (2.1%) were sentenced to secure custody;
- 266 (31.4%) were sentenced to open custody; and
- 562 (66.4%) received a non-custodial sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (360) involved a charge of theft, with 216 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 1 was sentenced to secure custody, 36 to open custody, and 179 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 more cases were heard and there were more convictions, but fewer youth were sentenced to secure custody.

Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Halifax, NS

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	2	1	0	0	1
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	33	18	2	9	7
MAJOR ASSAULT	85	53	0	20	33
COMMON ASSAULT	151	110	1	19	90
ROBBERY	22	11	0	6	5
BREAK & ENTER	141	101	5	43	53
THEFT	360	216	1	36	179
TOTAL CRIMINAL CODE*	1,185	758	17	227	514
DRUG OFFENCES	52	37	1	9	27
TOTAL OFFENCES**	1,308	846	18	266	562

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 6 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 6, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In Nova Scotia, Correctional Services, Department of Justice, is responsible for adult offenders sentenced to two years less a day, and for the supervision of probation orders where supervision is a condition of probation.

The only provincial correctional facility in the Halifax area is the Halifax Correctional Centre (multi-level) located in Lower Sackville, Halifax County.

---

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- On March 31, 1996, there were 225 adult offenders in provincial custody (on register) at the Halifax Correctional Centre.

- On March 31, 1996, there were 1,659 adult probationers in the Halifax area including:[19]

    - 525 adults (31.6%) on a community service order;
    - 333 adults (20.1%) on a restitution order; and
    - 801 adults (48.3%) with or without other conditions.

Youth Corrections

In Nova Scotia, sentenced young offenders are under the jurisdiction of Correctional Services, Department of Justice, which is responsible for the operation and administration of custodial facilities and community-based programs.

There are no youth correctional facilities located in the Halifax area. Young offenders are incarcerated either at the Nova Scotia Youth Centre in Annapolis County, the Shelburne Youth Centre in Shelburne County, or the Cape Breton Youth Resource Centre in Cape Breton County.

- On March 31, 1996, there were 490 young offender probationers in the Halifax area including:

    - 300 youth (61.2%) on a community service order;
    - 35 youth (7.1%) on a restitution order; and
    - 155 youth (31.6%) on other forms of community supervision.

Federal Custodial Services

19 Adult provincial custody and adult and youth provincial supervision figures are provided by Policy, Planning and Research. (March 31, 1996). Department of Justice, Halifax, Nova Scotia. Figures may include inmates imprisoned in provincial facilities under an Exchange of Service Agreement.

The only major federal facility in Halifax is the Carlton Community Correctional Centre (CCC) and the Carlton Centre Annex Community Correctional Centre (CCC).

- In 1997/98, the Carlton CCC and the Carlton Centre Annex had an actual operating expenditure of $1,115,945 and an annual average offender count of 30.[20]

Federal Community Supervision Services

In 1997/98, parole services in the Halifax area were supplied by:

- Halifax/Dartmouth District Parole Office;
- Halifax Parole Office;
- Dartmouth Parole Office;
- Carlton CCC; and
- Carlton Centre Annex.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the above offices was $3,758,644.

On March 31, 1996, there were 256 federal offenders under supervision by the Halifax area parole offices. This number included:[21]

- 44 offenders (17.2%) on day parole;
- 126 offenders (49.2%) on full parole;
- 51 offenders (19.9%) on statutory release; and
- 35 offenders (13.7%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[22]

On March 31, 1999, there were 233 offenders under supervision by the Halifax area parole offices.

a) demographic characteristics

- 95.3% of parolees were male and 4.7% were female;

20 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

21 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

- the average age of parolees was 35.2 years;
- 19.7% were under age 25, 80.3% were age 25 or older;
- 87.9% were under age 50, 12.1% were age 50 or older; and
- 74.2% of parolees were Caucasian, 21.9% were Black, 1.7% were Aboriginal, and 2.1% were of another race.

b) sentence characteristics

- 45.6% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 44.7% were serving between 4 and 10 years; and
- 9.8% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Halifax district during the 1996/97 fiscal year:[23]

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 11,241 offender bed-days. The federal expenditure was $220, with an additional accommodation expense of $531,914. The cost per bed used was approximately $47.

b) maintenance allowance

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $41,465 and covered 7,190 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 183 cases (12 women, 171 men) at a cost of $30,012.
- Parolee supervision was provided for a total of 263 months. The total expenditure was $38,135.

d) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $23,043.

23 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

- Assessments were completed at a cost of $3,809.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $600,112.

SUMMARY

Halifax, a city with a 1996 population of 332,520 inhabitants, has within its immediate vicinity a multi-level security provincial correctional facility and a federal community correctional centre. Police and court information reveal that in 1996 in Halifax, 6,081 adults and 1,617 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Halifax, of 3,454 adults convicted in 1996/97, 21.8% were sentenced to a term of provincial incarceration and only 1.4% were sentenced to a federal prison term. The pattern for youth is similar. Of 846 youth convicted in 1996/97, only 2.1% received secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Halifax would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) declined by 10.3% and the unemployment rate dropped 0.6 percentage points or 6.5%. On the other hand, an overall population increase of 3.8% and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Halifax decreased by 25.7% between 1991 and 1996. The number of youth charged dropped 14.7%, and there were fewer youth sentenced to secure custody but substantially more youth sentenced to open custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 7
Tribunaux pour adultes 7
Tableau 4 : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 9
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 5a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 5b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 6 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires pour adultes 14
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 15
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 16
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 16
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 17

Résumé 18

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Halifax. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utilisons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi des données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent simplement pas définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les zones de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux qui est présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des

---

[1] En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

[2] Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population de 100 000 habitants ou plus) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La Région métropolitaine de recensement (RMR) de Halifax englobe les zones urbaines de Halifax, Terence Bay et de Lake Echo. Les dix subdivisions de recensement suivantes composent la RMR de Halifax : Halifax; les subdivisions A, B, C, D et E de Halifax; Cole Harbour 30; Darmouth; Bedford; et Shubenacadie 13[3].

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles signalées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Halifax a augmenté de façon constante pour atteindre 332 520 habitants en 1996, soit une augmentation de 12 020 ou de 3,8 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a augmenté et le taux de criminalité a diminué, passant de 13 053 à 9 709 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 8,4 % entre 1991 et 1996. La population dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a diminué de 10,3 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population et le déclin correspondant des personnes de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, pourraient à eux seuls expliquer la baisse du taux de criminalité (voir le Tableau 3).

---

[3] Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de cat. 92F0085XCB, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[4] SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, 1968, n° 1.

[5] Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon les différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Halifax[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	52 225	16,3	53 630	16,1	↑2,7
12 à 17	23 960	7,5	24 855	7,5	↑3,7
18 à 24	37 140	11,6	33 310	10,0	↓10,3
25 à 34	66 460	20,7	59 800	18,0	↓10,0
35 à 44	53 075	16,6	58 560	17,6	↑10,3
45 à 54	33 425	10,4	43 410	13,1	↑29,9
55 ou plus	54 210	16,9	58 955	17,7	↑8,8
Total*	**320 500**	**100,0**	**332 520**	**100,0**	**↑3,8**
Âge médian**	**31,9**		**34,2**		**↑7,2**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, N° de catalogue 92-351-UIF, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Halifax :

- En 1996, Halifax comptait 15 285 chômeurs et un taux de chômage de 8,6 %, alors qu'en 1991, le nombre de chômeurs s'élevait à 16 650 et le taux atteignait 9,2 %[8].

---

6 Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de catalogue 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

7 Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

8 Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement, 1981-1996, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, 1998, n° de catalogue 71F0004XCB, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 48 015 $. Ce qui est inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 52 251 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :

    - 22,4 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 35,1 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 15,9 % des familles recensées étaient monoparentales, en comparaison de 14 % en 1991[10].

- En 1996, 22 320 (6,8 %) personnes faisaient partie d'une minorité visible, représentant un peu moins de 1 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11].

- En 1996, 6 585 personnes (2 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

Dans l'ensemble, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que le taux de criminalité a connu un léger déclin depuis 1991.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque

---

[9] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[10] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[11] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[12] HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine des crimes signalés en 1991 et en 1996 au sein de la RMR de Halifax par le Service régional de police de Halifax, les détachements ruraux de la Gendarmerie royale du Canada de Lower Sackville, Darthmouth et Halifax. En 1991, trois Services de police signalaient les crimes au lieu du Service régional de police :Halifax, Darthmouth et Bedford.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions qui sont les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 33 673 infractions réelles, soit une diminution de 21,1 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 33 066 infractions au *Code criminel* du Canada; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci représente une baisse de 21,3 % depuis 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,02 %
    - Infractions sexuelles – 1,1 %
    - Voies de fait graves – 1,8 %
    - Voies de fait simples – 8 %
    - Vol qualifié – 1 %
    - Introduction par effraction – 13 %
    - Vol – 38 %
    - Infractions en matière de drogue – 1,7 %

- En 1996, 7 698 personnes au total (6 081 adultes et 1 617 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une baisse de 15,7 % depuis 1991 (9 135). Pour ces deux années la répartition était la même :
    - 79 % étaient des adultes;
    - 21 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Halifax (Nouvelle-Écosse)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	9	7	6	6	0	0
Tentative de meurtre	6	5	5	4	0	0
Infractions sexuelles	364	375	148	147	23	17
Voies de fait graves	795	606	419	361	75	85
Voies de fait simples	2 224	2 701	402	733	107	136
Vol qualifié	368	329	99	118	17	22
Introduction par effraction	5 828	4 378	498	302	179	214
Vol	16 937	12 782	2 187	1 513	910	661
Total selon le *Code criminel**	**42 035**	**33 066**	**6 961**	**5 679**	**1 878**	**1 569**
Infractions en matière de drogue	575	556	273	374	17	48
Total des infractions**	**42 673**	**33 673**	**7 240**	**6 081**	**1 895**	**1 617**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Halifax. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a changé de façon importante entre 1991 et 1996. Le taux de criminalité global (le total des infractions) a chuté de 25,6 % au cours de cette période.

- Le taux de toutes les catégories d'infractions majeures (avec un nombre appréciable), à l'exception des infractions sexuelles et des voies de fait simples, a diminué. Entre 1991 et 1996, une baisse importante (25,1 %) a été enregistrée pour la catégorie du vol, une catégorie à incidence élevée.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Halifax (Nouvelle-Écosse)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	3	2	↓33,3
Tentative de meurtre	2	1	↓50,0
Infractions sexuelles	111	115	↑3,6
Voies de fait graves	244	175	↓28,3
Voies de fait simples	680	779	↑14,6
Vol qualifié	113	106	↓6,2
Introduction par effraction	1 783	1 262	↓29,2
Vol	4 922	3 685	↓25,1
Total selon le *Code criminel****	**12 858**	**9 534**	**↓25,9**
Infractions en matière de drogue	176	160	↓9,1
Total des infractions***	**13 053**	**9 709**	**↓25,7**

* Basé sur une population de 326 913 en 1991 et sur une population de 346 813 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* (ETJCA) du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les individus comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont des personnes de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

Le Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse se charge de l'administration des services judiciaires. Les tribunaux de juridiction criminelle provinciaux pour adultes recensés pour la ville de Halifax sont à Halifax et à Bedford. Il n'y a pas de Cour de circuit dans cette région.

- En 1996-1997, un total de 6 775 causes relevant du tribunal de juridiction criminelle pour adultes ont été entendues à Halifax dont 3 454 (51 %) ont entraîné un verdict de culpabilité.

De ces adultes déclarés coupables :

  - 754 (21,8 %) ont été condamnés à une peine de moins de deux ans (prison provinciale);
  - 47 (1,4 %) ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus (prison fédérale);
  - 2 653 (76,8 %) ont été condamnés à une autre forme de peine.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (1 081) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 618 causes ayant entraîné un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 182 ont été condamnés à une peine de moins de deux ans, 1 à une peine de deux ans ou plus et 435 ont été condamnés à une autre forme de peine (comme la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations ou des condamnations inconnues).

Tableau 4
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Halifax (Nouvelle-Écosse)[15]

Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes	Causes entendues	Nombre de condamnations	Peine de moins de 2 ans	Peine de 2 ans ou plus	Autre peine
Homicides et infractions connexes	10	0	0	0	0
Tentative de meurtre	10	0	0	0	0
Infractions sexuelles	127	26	11	4	11
Voies de fait graves	348	117	50	4	63
Voies de fait simples	822	295	56	0	239
Vol qualifié	77	35	15	18	2
Introduction par effraction	225	98	52	7	39
Vol	1 081	618	182	1	435
Total selon le *Code criminel**	**5 852**	**2 768**	**714**	**38**	**2 016**
Infractions en matière de drogue	244	157	36	9	112
Total des infractions**	**6 775**	**3 454**	**754**	**47**	**2 653**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les peines d'emprisonnement d'une durée inconnue ne font pas partie de ce tableau. Les autres sentences comprennent la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations et des sentences inconnues.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant de la loi fédérale portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* (ETJ) représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

La Cour provinciale traite les causes impliquant les jeunes âgés de 16 et 17 ans. Le Tribunal de la famille traite les causes impliquant des jeunes de moins de 16 ans. Les tribunaux de la jeunesse faisant partie de ce profil sont : le Tribunal de la ville de Halifax pour le Halifax métropolitain; le Tribunal provincial de Dartmouth; le Tribunal provincial de Halifax et le Tribunal provincial de Bedford pour le Comté de Halifax.

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Totalisations personnalisées, 1996-1997, Statistique Canada. Les données pour 1991-1992 ne sont pas disponibles.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

En 1996-1997, un total de 1 308 causes ont été entendues à Halifax, soit une baisse de 12,5 % depuis 1991-1992. Le nombre de causes entraînant une condamnation a également diminué, passant de 68,9 % en 1991-1992 à 64,7 % en 1996-1997.

Tableau 5a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Halifax (Nouvelle-Écosse)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide & infractions connexes	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	18	9	1	4	4
Voies de fait graves	79	51	6	11	34
Voies de fait simples	91	58	0	6	52
Vol qualifié	16	6	2	1	3
Introduction par effraction	114	74	7	17	50
Vol	394	286	5	40	241
Total selon le *Code criminel**	**1 087**	**730**	**28**	**129**	**573**
Infractions en matière de drogue	15	10	0	2	8
Total des infractions**	**1 163**	**801**	**42**	**152**	**607**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 18 (2,1 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 266 (31,4 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert
- 562 (66,4 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (360) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 216 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 1 a été condamné à une garde en milieu fermé, 36 à une garde en milieu ouvert et 179 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 5a et 5b, il y a eu plus de causes entendues en 1996-1997 et il y a eu plus de condamnations, mais il y a eu moins de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé.

Tableau 5b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	2	1	0	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	33	18	2	9	7
Voies de fait graves	85	53	0	20	33
Voies de fait simples	151	110	1	19	90
Vol qualifié	22	11	0	6	5
Introduction par effraction	141	101	5	43	53
Vol	360	216	1	36	179
Total selon le *Code criminel**	**1 185**	**758**	**17**	**227**	**514**
Infractions en matière de drogue	52	37	1	9	27
Total des infractions**	**1 308**	**846**	**18**	**266**	**562**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 6 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 6, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 6
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

---

17 Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, n° de catalogue 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

18 Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 1996-1997*, n° de catalogue 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

En Nouvelle-Écosse, les Services correctionnels, Ministère de la Justice, sont responsables des délinquants adultes condamnés à une peine de deux ans moins un jour et de la surveillance des ordonnances de probation lorsque la surveillance est une condition de la probation.

Le *Halifax Correctional Centre* est le seul établissement provincial pour adultes dans la région de Halifax. C'est un établissement à niveaux de sécurité multiples qui est situé à Lower Sackville, dans le comté de Halifax

- Le 31 mars 1996, il y avait 225 adultes sous responsabilité provinciale au *Halifax Correctional Centre* (au registre).

- Le 31 mars 1996, il y avait 1 659 adultes en probation dans la région de Halifax. Ce nombre comprenait[19] :

    - 525 adultes (31,6 %) sous ordonnance de services communautaires;
    - 333 adultes (20,1 %) sous ordonnance de dédommagement;
    - 801 adultes (48,3 %) avec ou sans autres conditions liées à la probation.

Services correctionnels pour les jeunes

En Nouvelle-Écosse, les jeunes contrevenants condamnés relèvent de la compétence de la Division des services correctionnels, Ministère de la Justice, qui est responsable du fonctionnement et de l'administration des établissements de détention et des programmes communautaires.

Il n'y a pas d'établissement correctionnel pour les jeunes dans la région de Halifax. Les jeunes contrevenants sont incarcérés dans l'un des établissements suivants : le *Nova Scotia Youth Centre* dans le comté d'Annapolis, le *Shelburne Youth Centre* dans le comté de Shelburne ou le *Cape Breton Youth Resource Centre* dans le comté du Cap Breton.

- Le 31 mars 1996, il y avait 490 jeunes contrevenants en probation dans la région de Halifax dont :

    - 300 jeunes (61,2 %) sous ordonnance de services communautaires;
    - 35 jeunes (7,1 %) sous ordonnance de dédommagement;
    - 155 jeunes (31,6 %) sous une autre forme de surveillance.

Services de détention fédéraux

Le Centre correctionnel communautaire (CCC) Carlton et le Centre annexe du CCC Carlton sont les principaux établissements fédéraux à Halifax.

- En 1996-1997, les dépenses de fonctionnement pour le CCC Carlton et le Centre annexe du CCC Carlton totalisaient 1 115 945 $ et le nombre annuel moyen de délinquants se situait à 30[20].

---

[19] Les chiffres se rapportant à la garde des adultes et des jeunes en établissement provincial (31 mars 1996) sont fournis par le Service des Politiques, Planification et Recherche, Ministère de la Justice, Halifax (Nouvelle-Écosse). Les chiffres peuvent inclure les détenus incarcérés dans un établissement provincial en vertu d'un Accord d'échange de services.

[20] Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

En 1997-1998, les services de libération conditionnelle dans la région de Halifax étaient fournis par :

- Le Bureau de district de Halifax/Darmouth;
- Le Bureau sectoriel de Halifax
- Le Bureau sectoriel de Darmouth
- Le CCC Carlton
- Le Centre annexe Carlton

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement pour ces cinq bureaux totalisaient 3 758 644 $.

Le 31 mars 1996, il y avait 256 délinquants sous responsabilité fédérale sous la surveillance des bureaux de libération conditionnelle de Halifax. Ce chiffre comprenait[21] :

- 44 délinquants (17,2 %) en semi-liberté;
- 126 délinquants (49,2 %) en liberté conditionnelle totale;
- 51 délinquants (19,9 %) en liberté d'office;
- 35 délinquants (13,7 %) sous un autre statut de mise en liberté.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants qui sont placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants fédéraux qui font actuellement l'objet d'une surveillance[22].

Le 31 mars 1999, il y avait 233 délinquants sous la surveillance des Bureaux de libération conditionnelle de Halifax.

a) *Caractéristiques démographiques*

- 95,3 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 4,7 % étaient des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 35,2 ans;
- 19,7 % étaient âgés de moins de 25 ans, 80,3 % étaient âgés de 25 ans ou plus;

---

21 Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa. « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

22 Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Le nombre total de délinquants sous surveillance englobe ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

- 87,9 % étaient âgés de moins de 50 ans, 12,1 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 74,2 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 21,9 % étaient de race noire, 1,7 % étaient des Autochtones et 2,1 % appartenaient à une autre race.

b) Caractéristiques des peines

- 45,6 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 44,7 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 9,8 % purgeaient une peine de 10 ans et plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes concernant les délinquants sous surveillance fédérale dans le district de Halifax au cours de l'exercice 1996-1997[23].

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires ont fourni 11 241 jours-lits aux délinquants. Les dépenses engagées par les programmes fédéraux étaient de 220 $ et les frais d'hébergement supplémentaires étaient de 531 914 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 47 $.

b) Indemnisation de subsistance

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants totalisaient 41 465 $ pour 7 190 jours.

c) Enquête communautaire et surveillance de libération conditionnelle

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 183 cas (12 femmes et 171 hommes) au coût de 30 012 $.
- La surveillance des libérés conditionnels a été assurée pendant 263 mois au coût de 38 135 $.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 23 043 $.
- Des évaluations ont été effectuées pour un montant de 3 809 $.

---

[23] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa.

e) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 600 112 $.

Résumé

En 1996, Halifax était une ville qui comptait 332 520 habitants. Elle avait dans ses environs immédiats un établissement provincial à niveaux de sécurité multiples et un Centre correctionnel communautaire. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Halifax, 6 081 adultes et 1 617 jeunes ont été accusés pour une infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Halifax, sur les 3 454 adultes reconnus coupables en 1996-1997, 21,8 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial et seulement 1,4 % à une peine d'emprisonnement dans un établissement fédéral. Le scénario est semblable pour les jeunes. Sur 846 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, seulement 2,1 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Halifax n'augmente pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 10,3 % et le taux de chômage a diminué de 0,6 point de pourcentage ou 6,5 %. D'autre part, une croissance démographique de 3,8 % et une légère baisse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Halifax a chuté de 25,7 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a baissé de 14,7 %. Il y a eu moins de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et plus de jeunes condamnés à une garde en milieu ouvert. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent avoir une incidence sur les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.